

**Procès-verbal de l'assemblée des délégués (Primaire) de la FAPÉO  
jeudi 22 mai 2025, 19h30 à 21h30**

---

à l'UOG (Amphithéâtre Berenstein), 3  
place des Grottes, Genève  
Ouverture 19:30 – Clôture 21:30

---

**APE membres présentes :** APEGS Grand-Saconnex, APEPLO Champ-Joly, APE Vieusseux – Franchises, APE Ouches – Jardins du Rhône, CAPEPL Tivoli Plateau Petit-Lancy, APE Jonction, APE Pré-Picot, APESJDV Saint-Jean – Devin-du-Village, APEGL Grand-Lancy, APE Onex-Village

**APE membres excusées :** Plan-les-Ouates Ouate's Up Parents, APE Aïre, APE Hermance, APE Val d'Arve

**Comité FAPÉO :** Tiago Larcher Monteiro, Mark Thompson, Douchka Coray, Mathilde Tiberghien

**Comité FAPÉO membres excusés :** Stéphane Mitchell, Pascal Daudin, Sandra Tschannen

**Présidence de la séance :** Isabella Siddiqi (SG)

**Procès-verbal :** Mélanie Nguyen

---

**1. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers.**

L'ordre du jour est approuvé.

**2. Points à l'ordre du jour**

**2.1. Sondage vacances scolaires**

Les résultats du sondage sur les vacances scolaires seront mis en application pour le calendrier 2026-2027. Le scénario 5 a été retenu, revenir à la situation avant la rentrée 2022 et en commençant deux jours plus tôt à la rentrée :

- Pont du jeûne genevois
- 1 semaine en octobre
- 2 semaines à Noël
- 1 semaine en février
- 1 semaine à Pâques + le jeudi précédant le Vendredi saint
- Pont du vendredi de l'Ascension
- 7,5 semaines en été (de la 1<sup>ère</sup> semaine de juillet à la 3<sup>e</sup> d'août, début de l'école le 3<sup>e</sup> jeudi du mois)

Les parents sont peu satisfaits du sondage concernant les vacances scolaires et des mesures prises.

Les résultats ne sont pas en concordance avec ce que la FAPEO avait recommandé, notamment de prévoir deux semaines minimum pour permettre un vrai repos aux enfants. La FAPÉO souhaiterait connaître l'avis des APE et a déjà relevé les points suivants :

- Les difficultés qu'ont les parents avec les gardes et camps durant les vacances.
- Certains parents ne pensaient pas qu'un sondage ait autant d'impact et que la situation soit actée immédiatement.
- Les réponses au sondage n'étaient pas si simples à formuler, les scénarios et dénominations étant peu claires.

**APE Pré-Picot :** Le sondage est une bonne idée. Le fait qu'il y ait eu peu de réponses aux sondages est de la responsabilité des parents. Il serait intéressant de demander une compensation de camps subventionnés par l'État pour aider les parents dans les difficultés rencontrées avec l'organisation et notamment les demi-semaines.

**APE Jonction :** Les parents rencontrent des difficultés à trouver des camps et trouver l'équilibre général sur l'ensemble de l'année. Il n'était pas clair qu'il fallait répondre à deux reprises au sondage.

**APESJDV :** Grand étonnement au sujet de sondage et impressions assez déplorable de la façon dont cela a été amené. Il n'y a pas vraiment de projet, le processus est vraiment critiquable. Le DIP n'a pas stipulé les raisons et motifs.

**APE Vieusseux – Franchises :** Beaucoup de questions soulevées sur l'organisation des demi-semaines et l'offre de camps.

**APEGS :** Ces vacances sont très bien pour ceux qui peuvent prendre congé. Tous les parents ne peuvent pas prendre congé et n'ont pas les mêmes vacances que les enfants, certains travaillent sur un autre canton ou dans un autre pays.

**Douchka Coray :** Les résultats utilisés pour aménager les vacances ont été pondérés entre les résultats des directions, des enseignants et des parents. Les parents avaient voté pour le scénario choisi à 51% de oui et 42 % de non. Le scénario 5 a été sélectionné en second choix en majorité sur les différents sondages. Les sondages envoyés aux parents comptent 30% de participation.

**APE Onex-Village :** Le sondage a été reçu une seule fois et pas deux.

L'information n'était pas claire sur la procédure à suivre. Il y a des parents qui ont répondu une fois par foyer et d'autres dont les deux parents ont répondu pour un seul foyer. Fallait-il répondre une ou deux fois ?

Qu'est ce qui a été dit dans la case « texte libre » du sondage ? Cet espace a-t-il été pris en compte et analysé dans les résultats des sondages ? Et si oui, quel est le retour à ce propos ?

**SG :** Le SRED donne des explications et étaye les réponses. La demande va être faite concernant ce champ « texte libre ».

Il est également relevé qu'il y a une incompréhension générale des parents face à la mise en application directe sur le calendrier 2026-2027 des résultats du sondage sur les vacances scolaires.

## 2.2. Augmentation des effectifs et densification dans les EP/CO

Les populations scolaires sont en constante augmentation. Pour référence, le memento statistique de l'éducation 2025 nous donne quelques chiffres :

- 39 835 élèves en primaire, 580 élèves au secondaire à la fin de l'année scolaire 2024.  
106 700 élèves sur le canton de Genève au total en incluant en plus le tertiaire et l'enseignement spécialisé.
- 18 787 francs par an pour un élève en 2022, dont 5 682 de coût communal en ville de Genève ou commune de campagne et 13 105 de coût cantonal.  
26 354 francs par an pour un élève au cycle d'orientation aujourd'hui, coût répercuté entièrement au niveau cantonal.

De cette augmentation découlent des problèmes de densification des cycles, de moyens humains, financiers et matériel (bâtiments). Les structures se retrouvent surchargées et il n'y a pas de nouvelles constructions de cycles prévues. La densification est prise en charge par des pavillons « temporaires » qui finissent par devenir permanents ou des surélévations qui ne permettent pas d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions. Plus il y a d'élèves et plus cela devient compliqué de maintenir une vraie relation, un vrai lien entre les enseignants et les élèves.

La mobilisation « pour des CO à taille humaine » ainsi que la pétition ont été initiées par **APECO Cayla** et **APESJDV**, avec le soutien de la FAPEO, la FAMCO, l'APE Meyrin, l'APECO Golette, l'**APE Grand Lancy**, l'**APECO Renard**, l'**APECO Aubépine**, l'**APECO Florence**, l'**APE Ouches Jardins du Rhône**, l'**APE Seujet-Necker**, entre autres.

Les pétitions et documents sont à disposition, vous pouvez vous servir. Vous retrouverez ces documents et le matériel pour les représentations (pancartes et QR) à disposition dans les bureaux de la FAPÉO. Les informations sont également sur notre site internet.

**APEGL** : Parlez de ces problématiques et proposez la pétition pour faire une proposition au Grand Conseil afin qu'ils puissent prendre la mesure de ce qui est en train de se dérouler. Les cycles qui ne sont pas concernés aujourd'hui le seront peut-être demain. Cela engendrerait aussi des difficultés de transports et de repas si les cycles devaient être aménagés en périphérie.

**SG** : À l'heure actuelle, ce problème ne concerne pas encore les écoles primaires. En revanche, nous avons eu des remontées de problématique d'enfants d'une même famille scolarisés dans des écoles différentes.

**APESJDV Saint-Jean – Devin-du-Village** : Appropriez-vous cette pétition, lisez-la, voyez si vous y adhérez, si vos comités y adhèrent. Si vous tenez un stand à la fête de l'école et que vous adhérez à la pétition, nous mettons du matériel à disposition : QR code, pétition à faire signer sur place. Certains cycles ne sont pas encore construits, il y a encore une marge de manœuvre.

La pétition propose notamment qu'il y ait plus de petits cycles, des espaces qui soient plus petits avec moins d'élèves.

Les terrains choisis sont de plus en plus grands pour accueillir des grands établissements et amènent des oppositions en masse. Les zones dans lesquelles vous pouvez mettre de petits cycles, il y en a beaucoup. L'idée est de faire évoluer la façon dont on veut vivre les quartiers et l'enseignement pour les

adolescents. Le DIP est absolument d'accord d'avoir 700 élèves dans les sites, mais si ce chiffre est atteint en 2050 et à 40 minutes de chez vous, cela sera aussi faisable.

On ne densifie pas forcément pour les élèves du quartier, on densifie pour recevoir des élèves des cycles qui vont être rénovés. Les élèves du cycle du CO du Renard par exemple vont devoir partir durant la rénovation. Par exemple pour les jeunes des Cherpines, il est prévu qu'ils aillent au Vuillonex – qui a déjà huit cents élèves.

**APE Luchepolet :** À l'école de Cressy, il y a déjà des problèmes de fratries séparées et d'enfants scolarisés plus loin alors qu'il y a une école plus proche géographiquement.

On parle aussi de déplacer des jeunes de Bernex qui sont proches du Vuillonex et sont scolarisés au Marais, pour laisser la place à ceux qui habitent Chancy.

**SG :** Il y a eu le même problème de séparation de fratrie qui nous a été remonté par l'APE des Charmilles.

Ce point a été abordé à la séance de délégation de la DGEO il y a environ une année. Ce qui nous a été expliqué est qu'en l'absence de nouveaux bâtiments, le DIP est extrêmement emprunté pour répartir les élèves. La solution choisie est d'effectuer des travaux sur les cycles existants.

Si des budgets sont mis à disposition pour obtenir des constructions rapides de nouveaux bâtiments, la problématique change. À mon avis, les solutions temporaires sont un mauvais calcul financier et aussi humain par rapport au coût social des répercussions sur les élèves.

**APEJ :** Est-ce qu'il y a un délai pour rendre la pétition ?

**APESJDV Saint-Jean – Devin-du-Village :** Non, mais le plus vite sera le mieux. Idéalement, ce serait avant la fin de l'année 2025. Serait-il possible d'avoir une séance à la rentrée dans laquelle on puisse discuter de ça avec des intervenants extérieurs ?

**SG :** On va prévoir une séance après la rentrée à cet effet.

**APESJDV :** Historiquement, la FAPÉO votait des prises de position. Serait-ce envisageable de le faire ?

**Douchka Coray :** En séance de comité, on a décidé qu'on soutenait sur le principe. Et c'est pour ça qu'on a pu mettre le nom de la FAPÉO à la fin de la pétition. On a dit qu'on pourrait soutenir d'une autre manière et qu'il faudrait voir à quelle occasion et comment.

### 2.3. Journal Fapéo Infos

**SG :** Toutes vos APE ont été hyper actives pendant toute l'année. Vous avez fait plein de choses géniales. Vous avez plein d'informations et de souvenirs. Mettez-les par écrit et envoyez vos articles.

Le journal est un tremplin extraordinaire pour faire connaître votre APE à toutes les familles de l'école où vous êtes. Le journal est imprimé à 65 000 exemplaires, ce qui permet une belle visibilité car distribué à tous les élèves et tous les partenaires.

Le contenu à fournir est le suivant :

- Une ou plusieurs photos
- Un paragraphe ou le début d'un article

Un QR code permettra ensuite d'accéder à l'entièreté de l'article sur le site de la FAPÉO ou de l'APE. De cette façon, l'article complet n'a pas de limite de caractères et de nombre de photos.

Le délai imparti pour transmettre les articles de vos APE est au 31 mai 2025. Il est repoussé au 6 juin 2025 pour permettre aux APE qui n'ont pas encore transmis leur article d'apparaître au journal. Il est impératif que toutes les informations nous parviennent dans les meilleurs délais pour que le journal soit imprimé et distribué à la rentrée scolaire.

#### **2.4. Nouvelle présidence et nouveaux membres (cf. AG 2025)**

Présentation des quatre membres du Comité présents :

- Mathilde Tiberghien (APE Onex Village), membre
- Tiago Larcher Monteiro (APE Grand-Lancy), membre
- Mark Thompson, membre
- Douchka Coray (APE Aïre), membre renouvellement pour une seconde année

Présentation des trois membres excusés :

- Stéphane Mitchell (APECO Cayla), Présidente
- Pascal Daudin (APECO Florence), Trésorier
- Sandra Tschannen (APE Meyrin), membre

#### **2.5. Point sur les cafés/soirées de parents**

Il y a eu beaucoup de cafés de parents. Plusieurs APE et APECO se sont mises ensemble, ce qui a permis de réduire les frais pour ceux qui avaient besoin de soutien.

Les thèmes proposés sont :

- Harcèlement à l'école
- La gestion des écrans
- Sexualité : Comment aborder le corps, l'intimité et la sexualité avec nos enfants ?

- Rencontre conviviale entre parents d'ados

Il s'agit d'une nouvelle version spécifiquement pour les cycles et lors desquels les parents de 8P sont également invités.

La rencontre est organisée sous forme de table ronde. Les parents sont consultés en amont au sujet des questions qu'ils se posent sur l'adolescence et la discussion est construite autour de ces questions. L'intervenant de l'école des parents répond aux questions et dirige les conversations.

Les APECO Renard et Budé l'ont déjà fait et les feedbacks sont positifs. Les APECO Florence et Gradelle sont les suivants.

Nouvelles propositions de thème par vote à main levées :

– **Gestion des émotions, accompagner les enfants dans leurs difficultés émotionnelles**

Il y a une recrudescence de cas de violence et de conflits, du harcèlement mais aussi de mauvaises ententes et un climat scolaire tendu. Il est important d'apprendre aux enfants à développer l'empathie et de soutenir les parents dans la gestion des émotions.

Un enfant est confronté à beaucoup d'émotions difficiles différentes. Par exemple, un grand-parent qui décède va amener de la tristesse. L'enfant ne sait pas forcément comment l'exprimer et ça peut l'affecter pendant qu'il est en classe. Un enfant qui se fait reprendre par l'enseignant devant toute la classe peut ressentir de la honte. Il peut y avoir de la frustration parce qu'il aurait voulu que ça se passe différemment. Et il y a la colère bien sûr, dans de nombreux cas de figure.

Les émotions qui sont compliquées à gérer peuvent dégénérer en conflit ou en bagarre. Cela peut se dérouler à la récré, en classe ou dans les couloirs.

– **Difficultés d'apprentissages et neurodiversité, pour un soutien et un outillage minimum des parents**

- Beaucoup de parents sont perdus face à toutes les questions autour des apprentissages et des neurodiversités. Pourquoi est-ce que mon enfant gigote tout le temps ? Pourquoi il n'arrive pas à se concentrer ? Pourquoi est-ce que la maîtresse me dit que ça ne va pas du tout en classe ? Il y a des pistes, des astuces pratiques et des clés qui peuvent être transmises aux parents pour les aider dans leurs démarches et compréhension.

Les deux propositions ont été plébiscitées par 11 / 11 voix.

**APE Champ-Joly :** On est aussi attaché à essayer de valoriser aussi le positif. Que nous ne sommes pas uniquement là pour régler les problèmes. Il y a aussi un message positif à passer.

**SG :** Je vous remercie de le souligner. En effet, les aspects positifs des écrans sont également discutés lors des cafés de parents.

**APE Onex-Village :** Il existe des dispositifs mis en place pour les enfants qui ont des difficultés scolaires. Les parents sont invités à des réunions d'informations. Existe-t-il des réunions publiques d'information ? Peut-on avoir un intervenant de référence ce concernant ?

**SG :** La question a été posée. Entre les différents organismes en charge, le SSEJ et le DIP, difficile d'avoir un seul et unique intervenant de référence à ce sujet. La question est complexe en lien avec les différents degrés de scolarité et la multiplicité des intervenants dans le domaine.

Une des raisons de la mise en place des cafés de parents est de faciliter la communication entre les parents et l'école. Pour que les parents puissent savoir quels aménagements sont possible et quels outils sont à leur disposition. Des gestes simples peuvent être effectués dans certaines situations avant ou sans

qu'un diagnostic ne soit posé. Cela permet d'offrir des possibilités d'action aux parents et de les renseigner sur les démarches à entreprendre.

**Douchka Coray** : Il est important de faire remonter l'information concernant les réunions d'information. Actuellement c'est opaque et les parents ne comprennent pas comment cela fonctionne. Le personnel en charge du soutien dans les écoles (SPES, maitresses d'appui) n'est pas connu des parents. Aussi, les différences sont énormes entre les différents établissements, ce qui n'est pas normal.

**APESJDV** : Nous avons posé des questions au sujet de l'équipe éducative au sein de l'école lors des Instances Participatives (IP). La réponse a été vague et les difficultés rencontrées ont surtout été soulevées par les enseignants et ne se basent pas forcément sur des diagnostics.

**Douchka Coray** : Je travaille dans ce monde et je ne comprends rien non plus. Je trouve qu'il y a vraiment des différences énormes d'une école à l'autre, ce qui n'est pas normal. Les dispositifs s'adressaient principalement à des enfants qui avaient des besoins peut-être spécifiques, mais qui n'avaient pas été diagnostiqués de cette manière.

Il y a aussi la question des enfants qui sont promus par dérogation ou par tolérance. Les parents ne comprennent pas exactement ce que ça veut dire. Il y a des directions qui demandent que l'enfant fasse un traitement ou qu'il ait des aménagements. Ce sont alors les parents qui doivent se débrouiller pour trouver le traitement sur demande de la direction de l'établissement.

Je trouve que la situation est grave suivant les écoles. Il y a vraiment des inégalités.

**CAPEPL** : Il y a des inégalités entre les élèves d'un établissement à l'autre. Les SPES doivent prendre contact avec les parents et cela ne se fait pas.

**SG** : Nous allons faire remonter ce point.

**APEGL** : La liberté est donnée aux directions d'établissement (appréciation et moyens). Cela donne l'impression qu'ils manquent de directives claires et qui soient les mêmes pour tout le monde.

**Isabella Siddiqi** : La loi est claire. Chaque enfant doit avoir les mêmes chances. Seulement les directives du DIP existantes ne sont pas toujours simples à comprendre et appliquer. Certaines directives se chevauchent et rendent l'application difficile. Nous pouvons remonter ce point lors de la séance de délégation à la DGEO le 5 juin 2025 prochain.

**APE Pré-Picot** : Une présentation de la part de la direction en début d'année peut être le bon moment pour transmettre les informations à ce sujet.

## **2.6. Écrans parlons-en : Ville de Genève et Action Innocence + gestion des téléphones portables – APE Vuillonex et APEGL**

Il y a actuellement une campagne menée par Action Innocence. Il va y avoir une sensibilisation des enfants à la question des écrans à travers tout un dispositif qui est monté par Action Innocence (pavillon) et qui va voyager d'une école à l'autre. Je vous invite à visiter la rubrique dédiée aux parents sur leur site (<https://www.actioninnocence.org>). Vous trouverez des informations sur le contrôle parental, la compréhension et la transmission à l'enfant du

fonctionnement d'internet/des réseaux sociaux. Une rencontre entre la FAPÉO et Action Innocence est également prévue le 5 juin prochain.

**APE Luchepelet :** Nous avons été approchés par la présidente du Vuillonex qui souhaiterait interdire les téléphones portables à l'école primaire (ce qui est déjà un peu le cas). Nous avons suggéré plutôt d'accompagner les parents par rapport à l'utilisation du contrôle parental. C'est une thématique importante.

**APE Jonction :** La personne en charge du service des écoles de la ville de Genève nous a donné des dépliants à mettre à disposition. Il va prendre contact avec chaque APE concernés par le pavillon et les possibilités de collaboration.

**SG :** Serge Tisseron (psychiatre et psychanalyste français) a donné plusieurs conférences des écrans et préconise de ne pas utiliser d'écrans avant 3 ans. En 1P les élèves présentent un retard dans l'acquisition du langage, ce qui est corrélé avec le surinvestissement des écrans. Le temps passé sur les écrans est un temps non investi dans les interactions sociales et le développement moteur.

La FAPÉO transmet des informations aux parents et agit dans le sens de la protection des enfants par rapport aux écrans (les protéger d'eux-mêmes et des sources de distractions néfastes pour leur développement et leurs apprentissages).

Il serait intéressant pour la FAPÉO que vous nous transmettiez vos retours concernant la campagne d'Action Innocence dans les préaux (boîte installée dans les préaux).

## 2.7 Gestion des téléphones portables – APEGL

**APEGL :** À Pont-Rouge les téléphones portables sont interdits. Il reste la problématique des montres connectées. Il y a eu un incident avec une montre qui était restée posée et qui filmait les vestiaires.

Les directives ne sont pas claires dans les écoles et chaque école applique ces propres règles. Il y a aussi des problématiques de parents qui ne souhaitent pas que les enfants soient privés de leur téléphone. Les parents transmettent des peurs à leurs enfants et cela correspond à une déresponsabilisation des enfants.

Le fait de ne pas avoir de consensus clair altère la confiance entre l'école et les parents. L'inutilité des téléphones et montres connectées durant les heures scolaires n'est plus questionnée.

**SG :** Il y a plusieurs aspects. Il y a la question de la responsabilité de l'école et la responsabilité des parents par rapport à l'éducation. Il y a la question de l'interdiction, peut-on confisquer un objet personnel ? Il y a la question des dégâts que font les téléphones dans les relations entre les élèves et à la santé des élèves, physiologique et mentale. Il y a la question de la loi. C'est un débat qui est très important et je te remercie d'avoir amené ce point.

**APE Luchepelet :** L'interdiction concernant les réseaux sociaux peut être posée mais les téléphones restent quand même à disposition. Nos sociétés sont hyperconnectées et le besoin de contrôle est omniprésent, nous devons composer avec ces paramètres-là.

**CAPEPL** : Il y a des écoles où les enseignants ont des boîtes. Cela fait suite à des vidéos qui ont été prises dans les classes et durant les cours. Est-ce qu'il serait envisageable

**APESJDV** : Nous sommes très actifs en instance participative « moins de connexion plus d'attention ». Au lieu de travailler à l'école, les enseignants et élèves passent beaucoup de temps à régler ces problèmes-là. Nous avons demandé s'il serait possible d'effectuer une annonce en début d'année pour la sensibilisation. Notre proposition est de prendre un téléphone basique plutôt qu'un smartphone. Et nous avons demandé une exclusion des téléphones du périmètre scolaire dans le cadre de discussions avec la direction. Actuellement, l'utilisation des téléphones est interdite durant les heures scolaires mais peut être dans le sac.

**SG** : L'application est vaste et chaque proposition a une implication. On ne peut pas recommander un appareil plutôt qu'un autre. Il y aurait lieu d'interdire les réseaux sociaux (cela peut impliquer de prendre un autre appareil).

**APEGS** : Lorsqu'il y a un problème d'horaire pour récupérer l'enfant, cela peut être rassurant de pouvoir contacter l'enfant ou que l'enfant puisse contacter le parent. Et d'un autre côté, si l'enfant perd son téléphone ou sa montre, la peur/l'angoisse peut rapidement monter.

**APE Pré-Picot** : Pour nos enfants, les téléphones sont formellement interdits dans l'école et au parascolaire.

**Mark Thompson** : Il s'agit de s'allier pour informer des dégâts causés par les écrans.

**Douchka Coray** : Il existe une charte numérique de l'école primaire. Les réglementations sont d'éteindre les téléphones durant les horaires scolaires et pauses, et ensuite les modalités sont établies par chaque établissement localement.

**APEPLO** : Aujourd'hui, tout le monde a son téléphone et travail avec les écrans. Il n'y a pas que le négatif. Il y a aussi des choses à montrer aux enfants. J'ai personnellement passé beaucoup de temps sur les écrans lorsque j'étais enfant et je vais bien. Je trouve que ma génération ne s'en sort pas trop mal. Lorsque mes enfants sont là, je m'intéresse à ce qu'ils font (sur les écrans) et je fais des activités avec eux. Nous devons leur apprendre à vivre avec et à savoir comment se comporter sur internet. Par exemple, la publication d'une photo personnelle dans un logiciel d'intelligence artificielle ou sur internet peut nuire à la réputation dans des proportions dont certaines personnes n'ont pas conscience.

**SG** : Il y a un équilibre à avoir entre ce qui est positif et les dangers que cela amène. Différents organismes travaillent sur ces sujets là (Action Innocence, Interpol). Il y a beaucoup de danger dont nous n'avons pas conscience. Les réseaux pédo-criminels et pédopornographique sont de bons exemples des dérives et des organisations qui se mettent en place à l'insu des enfants. Il y a une grande difficulté à discuter avec les parents de ces informations (violence, harcèlement) et l'impossibilité d'en parler aux enfants. Il convient de trouver un cadre moral et éducatifs pour tous et toutes.

## 2.7. JIAP : spectacle et Kamishibai Pédibus

La journée internationale à pied à l'école aura lieu le 19 septembre. Le thème est la lenteur. La lenteur au sens de « prendre le temps » : prendre le temps d'aller à l'école, prendre le temps de passer du temps avec son enfant, prendre le temps de faire des choses tranquillement. Par opposition à la précipitation et au stress. L'affiche représente un escargot, c'est le choix qui a obtenu le plus de suffrage.

Si vous voulez participer, vous pouvez contacter la FAPÉO. Le matériel à disposition est le suivant :

- le Vademecum
- Des activités et nous pouvons aussi construire ensemble des activités et animations pour la journée.
- Le spectacle sous forme de marionnettes
- Le Kamishibai du pédibus  
Il s'agit de l'ancêtre de la télévision au Japon. C'est un cadre en bois dans lequel il y a des grandes pages (comme dans un livre) et les pages sont tournées pour faire dérouler l'histoire. Les enfants apprécient et cela change des écrans.  
Le 19 septembre est déjà réservé, mais il reste disponible sur demande à n'importe quel autre moment dans l'année scolaire.

## 3. Points des APE

### 3.1. Camps – APE Meyrin-Cointrin

L'APE Meyrin-Cointrin nous a demandé si les camps étaient obligatoires durant le cycle primaire.

Nous allons clarifier ce point avec la DGEO. Ce sujet a déjà été abordé il y a plusieurs années et nous aimerions savoir ce qu'il en est aujourd'hui.

### 3.2. Sécurité dans les préaux – APEJ

**APEJ** : Nous avons fait la boum des 8P. Grâce à la FAPÉO nous avons fait des cafés de parents en collaboration avec l'APECO Aubépine et nous sommes rendu compte que les parents apprécient d'avoir davantage de contacts.

Merci aussi à plusieurs APE qui m'ont parlé de Raise Now. Nous avons maintenant Twint pour encourager les parents à cotiser et cela marche bien.

Nous avons aussi augmenté nos contacts via Instagram et email.

Concernant la sécurité dans les préaux :

Le 13 mars 2025, un homme armé d'un couteau qui s'est présenté à la sortie de l'école de la Jonction à 11:30. Les parents se sont interposés pour qu'il ne s'approche pas des enfants et cela a été suffisant pour le faire partir.

Il est revenu une seconde fois et a couru derrière un groupe d'enfant qui sortaient de l'école. La direction a immédiatement appelé la police qui a alors mis en place une surveillance des écoles. Les directions des deux autres écoles (Mail, Carl-Vogt) ont été prévenues de la situation.

Les directions d'écoles ont des directives du DIP concernant la communication lorsque ce type d'évènement arrivent. Ils ne doivent pas faire de commentaire pour ne pas créer de panique. Pourtant la panique était déjà là et les parents faisaient circuler la nouvelle. Tout le monde avait peur et il n'y avait pas d'information officielle. Le 18 mars 2025 la nouvelle a été publiée dans les médias ce qui a augmenté la panique. Les parents sont mécontents du manque d'informations.

**SG** : Dès qu'il y a une enquête, il n'y a effectivement plus de communication de la part de l'école. Les incidents de sécurité et les difficultés de communication seront remontés aux instances compétentes.

## 4. Divers

### 4.1. Communication entre l'école et les APE

**CAPEPL** : La DGEO soutien les associations actives. Les informations sont remontées de la part des parents. Il est souvent demandé d'aborder des thématiques propres et cela n'est finalement pas abordé. Ces oublis semblent volontaires. Il y a une bonne communication avec tout le monde de manière générale. Seulement les informations transmises aux APE sont restreintes et peu transparentes. Cela démoralise les membres parce que l'information ne revient pas aux APE en retour.

Je remarque des difficultés à amener des projets communs entre les écoles malgré les demandes faites en amont. Les réponses restent évasives lors des instances participatives (IP). Il y a une sorte de concurrence « territoriale » entre les écoles avec le nouveau fonctionnement de l'établissement.

Le lien école-famille est très important. Est-ce que la DGEO fait des rappels auprès des directions ? Est-ce qu'elle demande de collaborer avec les APE ?

**SG** : La question de la motivation des membres qui sont bénévoles est un point important pour les APE.

La disparité dans les relations entre les directions et les APE est un des sujets qui est aussi vieux que la FAPEO et le GAP avant. La DGEO est là pour nous soutenir et pour faire en sorte que ça se passe le mieux possible. Nous allons faire remonter ces informations lors de la prochaine séance.

Clôture de la séance.